

Le houx

Autor(en): **Aubert, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **92 (1941)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

titué une belle réserve ligneuse. Résultat d'autant plus heureux que le bois est en train de reconquérir, comme matière première nationale, la place importante qui lui revient.

Quand seront achevés les travaux de boisement prévus dans les trois vallées en cause — l'étendue du sol acquise jusqu'à ce jour par l'Etat peut être considérée comme suffisante — le but que s'étaient proposé leurs initiateurs pourra être considéré comme atteint. Puisse cet achèvement n'être entravé par aucun empêchement imprévu ! Quand il aura été atteint, le taux de boisement du bassin du Höllbach aura progressé de 5 à 50 % et celui du bassin de l'Aergera de 7 à 70 %.

En vérité, le canton de Fribourg mérite de chaudes félicitations pour le beau zèle qu'il a déployé, durant les cinquante dernières années, dans le domaine de la création de forêts protectrices nouvelles.

H. Badoux.

Le houx.

Dans leurs tournées à travers les bois, les forestiers se préoccupent-ils du houx, cet arbrisseau au feuillage permanent, coriace, brillant et épineux, qui apparaît ici ou là à l'intérieur de la sylve ou le long des lisières ? Oui et non ! Les uns lui jettent un regard amical, sensibles qu'ils sont à sa physionomie exotique, à la beauté tout le contraire de banale de ce végétal qui, dans son aspect, n'a rien de commun avec ses compagnons de la forêt. Les autres le considèrent non pas avec dédain, mais avec indifférence, car du point de vue « bois », sa valeur est autant que nulle. Encombrant, il ne l'est pas, car son abondance n'est pas telle que l'on se voie dans la nécessité de s'en débarrasser pour qu'il n'envahisse des terrains précieux.

Pour les enfants, le houx est un objet curieux, déduction faite de l'acuité de ses feuilles, et combien, qui s'en vont vagabonder dans la forêt, sont séduits par l'étrangeté de ce végétal et en rapportent un petit rameau à la maison. Le montagnard qui, d'aventure, circule à travers les forêts de la plaine, lui aussi, laissera ses regards s'arrêter avec complaisance sur cet arbrisseau inconnu dans son domaine et peut-être ornera-t-il son chapeau d'une branchette aux feuilles épineuses. Mais hélas ! si robuste en soit l'ap-

parence, les feuilles du houx perdent rapidement leur lustre, se dessèchent et il suffit de peu de jours pour qu'elles soient privées de ce qui faisait leur charme du début.

Son aspect si différent des végétaux de son milieu habituel, il le tient de sa parenté, composée tout entière d'espèces des pays chauds. Le houx est l'unique représentant du genre en Europe; aussi, on peut admettre qu'il est d'origine tropicale et que nous avons affaire à une espèce qui, dans le cours des temps, s'est avancée vers le nord ou s'y est maintenue depuis la période où l'Europe jouissait d'un climat beaucoup plus chaud qu'aujourd'hui et s'est progressivement adaptée aux régions à climat tempéré et humide. Parmi ses espèces parentes, la plus connue est le houx du Paraguay, dont les feuilles traitées en infusion, donnent le maté, la boisson nationale des populations de l'Amérique du sud.

Le houx est un végétal qui redoute le froid. Il est frileux, tout comme les habitants des pays chauds transplantés dans nos régions à climat frais. Il recherche l'abri de la forêt ou des lisières et ce n'est que très rarement qu'on le voit s'aventurer en rase campagne; de plus, il se présente presque toujours à l'état de buisson et ce n'est qu'exceptionnellement, en des stations très favorables, qu'il devient arborescent.

En Suisse, la terre d'élection du houx ce sont les forêts du plateau, mais il réussit à s'élever sur les pentes du Jura jusqu'à une altitude dépassant 1200 m; ainsi à la Languetine sur Lignerolle, où l'on observe un sujet de 1 m de haut; à la Mathoulaz (1150 m) sur les flancs du Suchet, existent plusieurs individus de 1—1,50 m, abrités dans un bouquet d'épicéas.

Mais il est une localité où l'on peut se rendre compte combien le houx est frileux et comme il sait se « mettre au chaud ». C'est contre les pentes gazonnées et rapides du pâturage de Pralioux-dessous sur Vallorbe, à 1200 m environ, exposées au midi. On peut y voir plusieurs pieds de houx, de très faible taille et absolument palissés contre le sol. En montagne, la température de celui-ci est toujours plus élevée que celle de l'air et plus l'on monte, plus l'écart s'accroît. On comprend donc que des végétaux frileux, comme le houx, s'incrustent pour ainsi dire au sol, afin de bénéficier de sa chaleur supérieure à celle de l'air. Quelques mètres plus haut, à la lisière, un pied de taille buissonnante atteint 50 cm

de hauteur. Dûment protégé par le front forestier, il n'éprouve pas le besoin de se tapir au sol. On le voit, la plante semble prendre conscience des conditions biologiques mises à sa disposition par la Nature et sait s'y adapter, y conformer le développement de ses organes.

Le houx existe aussi dans les bois sous Mollendruz, jusqu'à 1070 m; de même au Crêt des Alouettes, au-dessus de la source de l'Orbe près de Vallorbe, à une altitude égale, sous la forme de nombreux individus de 40—50 cm de haut. Et à la Vallée de Joux, altitude minimum 1010 m, on devrait l'y rencontrer. Eh ! bien, je n'en connais qu'un maigre exemplaire de 70 cm de haut, perdu dans une hêtraie, à 1100 m, au-dessus du village du Pont. Pourtant, le versant occidental de cette contrée, avec ses pentes boisées jouissant d'un climat tout aussi favorable que les localités précitées, est à même d'offrir à notre arbrisseau des stations où il aurait la possibilité de s'établir et de végéter.

La dispersion du houx s'effectue certainement par les oiseaux qui consomment la chair du fruit et, dans leurs pérégrinations, excrémentent les graines.

Les feuilles du houx sont, comme on le sait, ondulées et épineuses, mais chez les individus arborescents, à partir d'une certaine hauteur, elles deviennent planes et perdent leurs épines, sauf la terminale. On suppose que c'est là leur forme normale et que si celles de l'étage inférieur sont si fortement armées de piquants défensifs, c'est pour échapper à la dent des quadrupèdes végétariens.

Utile ou non, le houx est un ornement de la forêt et à ce titre mérite d'être ménagé et conservé. En édifiant la forêt, la Nature n'a pas seulement en vue les besoins de l'homme, mais elle crée une œuvre harmonieuse, dans le sein de laquelle chaque élément occupe une place indispensable à l'équilibre de l'ensemble. Et celle qu'elle a donnée au houx n'est pas la moindre, puisqu'il jette dans le milieu sylvestre une note de beauté bien différente, il est vrai, de celle de ses composants habituels, mais dont le caractère exotique réjouit les yeux. A l'homme, au forestier surtout, de le comprendre et de ne pas rompre, par des massacres inutiles, cette harmonie que la Nature met dans toutes ses créations.

Sam. Aubert.